

Questions orales

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, encore une fois, le chef de l'opposition projette ses propres craintes. S'il y a un membre d'un parti quelconque qui soit effrayé du public canadien, c'est bien le député d'en face.

La question du libre-échange est débattue depuis fort longtemps. Elle a été débattue. Elle a été soulevée par des centaines d'organisations et de milliers de personnes dans tout le pays.

Il est évident que des présentations seront faites devant le comité parlementaire dans le mois qui vient. Je crois que les députés qui siègent à ce comité accorderont l'attention nécessaire à ceux qui se présenteront devant eux. Il y aura des audiences complètes et suffisantes et les membres du comité examineront très soigneusement les présentations qui leur seront faites.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, une occasion exceptionnelle s'offre aujourd'hui à la suppléante du premier ministre. C'est elle qui dirige le gouvernement aujourd'hui. Elle pourrait quitter la Chambre dès maintenant pour aller demander au gouverneur général d'émettre le bref d'élections. Qu'en dit-elle?

Des voix: Allez-y!

LES CONDITIONS DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le député de Brampton—Georgetown vient de faire rapport à la suppléante du premier ministre. Il a pris un air très sévère. Il ferait bien d'aller dans sa circonscription protéger ses arrières.

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): La suppléante du premier ministre a parlé de craintes. Il y a un peu plus d'un mois, le chef de cabinet du premier ministre, M. Burney, s'est précipité à Washington parce que le gouvernement canadien s'inquiétait des dispositions éventuelles de la loi américaine, surtout en ce qui concerne le tribunal et la définition du mot «subventions».

● (1425)

Voici ma question: le comité parlementaire chargé d'étudier la loi canadienne de mise en oeuvre de l'accord peut-il se persuader que les craintes du Canada exprimées par le cabinet du premier ministre à propos de la loi américaine ont été résolues alors que nous ignorons tout de cette mesure? Pourquoi diable le gouvernement s'empresse-t-il autant de faire adopter son projet de loi alors que nous ne savons pas encore ce que prévoit la loi américaine? Pourquoi cet empressement odieux?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, deux choses m'ont frappée dans l'entrée en matière du député. Il a parlé d'élections. Les résultats dans la circonscription de Lac-Saint-Jean n'ont pourtant rien d'encourageant pour le chef de l'opposition officielle.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: En second lieu, puisque c'est lui qui a soulevé la question . . .

M. Riis: Vous avez acheté cette élection.

Mlle MacDonald: Le NPD, qui se manifeste maintenant, a obtenu péniblement 9 p. 100 des voix lors de cette élection.

Des voix: Oh, oh!

Mlle MacDonald: Le chef de l'opposition officielle a dit que M. Burney s'était précipité à Washington. Je lui signale que je n'ai jamais vu M. Burney agir précipitamment.

Enfin, je tiens à mentionner que nous avons confié à la Chambre et au comité le soin d'étudier ce projet de loi parce que ce Parlement est souverain. C'est à nous de décider de quelle manière le Parlement mettra en oeuvre cette mesure au Canada. Quoi qu'en pense le chef de l'opposition officielle, nous n'obéissons pas comme il voudrait le faire aux ordres de Washington. Voilà ce qu'il semble souhaiter de la part du Parlement. Or, nous nous y opposons parce que le Parlement est souverain.

M. Axworthy: Monsieur le Président, je ne puis que dire à la suppléante du premier ministre que si elle pense que la clé du succès électoral du parti conservateur dans la circonscription de Lac-Saint-Jean tient à la dépense de 164 millions de dollars, il en coûtera 45 milliards aux Canadiens pour gagner les élections générales.

M. Turner (Vancouver Quadra): Faites le chèque, Mike.

M. Axworthy: Il en faudrait autant pour remporter la circonscription de Rosedale à elle seule.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais adresser la question suivante à la suppléante du premier ministre. Nous avons observé l'érosion des droits du Parlement quant à son pouvoir d'inviter les Canadiens à participer aux audiences nécessaires du comité et quant à son pouvoir de proposer des amendements. De plus, les Canadiens sont mis dans une position fort désavantageuse par rapport aux Américains.

Le Congrès est présentement saisi du projet de loi commercial omnibus qu'il est prêt à adopter. Notre négociateur commercial principal, M. Ritchie, a reconnu que le projet de loi saperait complètement l'accord commercial. Nous voyons le président du comité des finances dire que le Congrès américain proposera de faire inscrire dans sa loi de mise en oeuvre de nouvelles exigences à imposer aux Canadiens en matière de subventions. Le Congrès est maintenant saisi de deux mesures législatives commerciales préjudiciables, et nous allons pourtant faire adopter notre projet de loi à la hâte sans tenir d'audiences suffisantes.